

Lettre d'information n°1 - Septembre 2021

Projet de parc éolien de Soulanges

Commune de Soulanges

Edito

Après avoir rencontré le conseil municipal de Soulanges en 2018, la société BayWa r.e. lui a présenté un projet d'études d'une extension de son parc éolien déjà présent sur son territoire.

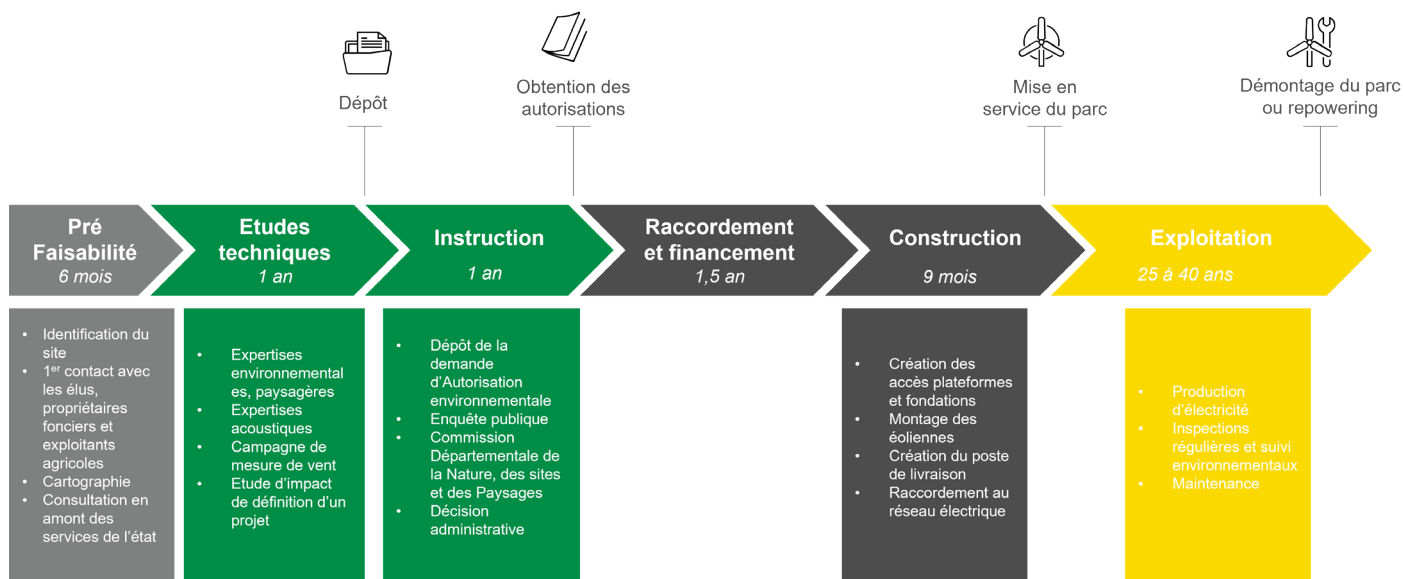
Les conditions d'éloignement au village ont très vite été établies et fixées à 800 m (au lieu des 500 m réglementaires). Une fois les contours de la zone d'implantation identifiés, celle-ci a été soumise à la nouvelle équipe municipale en septembre 2020. Depuis, nous avons poursuivi la recherche d'accords fonciers et confié la réalisation de l'étude d'impact à des bureaux d'études indépendants.

La crise sanitaire n'a pas permis en 2020 d'organiser des réunions ou des permanences d'information, nécessaires au bon déroulement de la concertation. Alors que les conditions s'assouplissent, nous avons hâte de vous rencontrer afin de vous présenter davantage le projet et répondre directement à vos questions, dès la rentrée 2021.



Etapes de développement d'un projet éolien

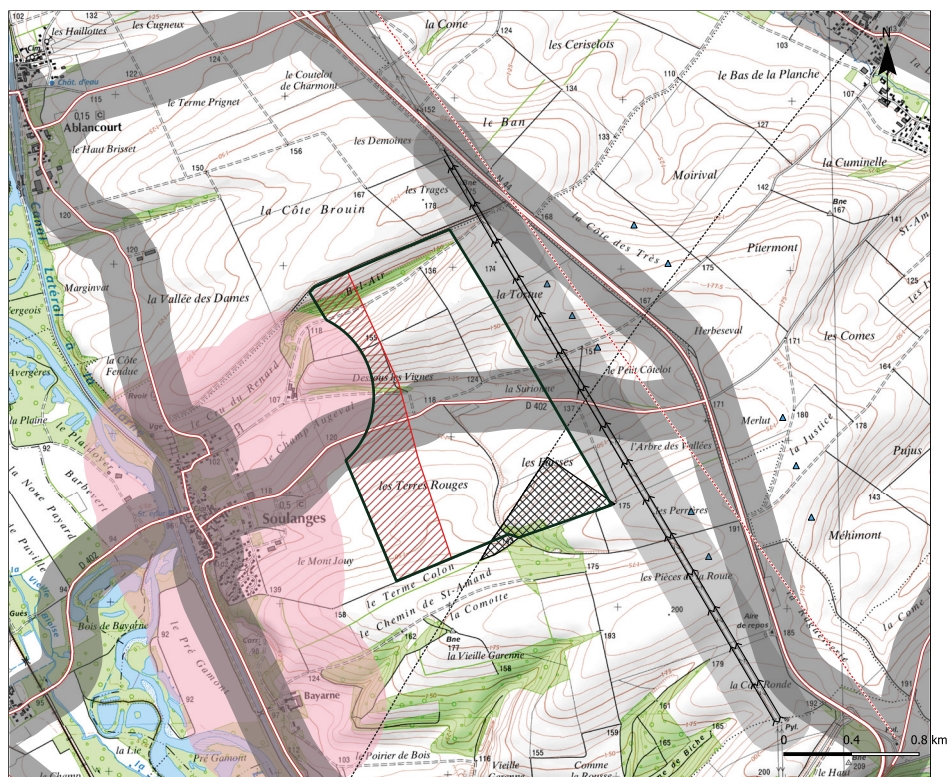
Actuellement, les études techniques sont en cours de finalisation.



La zone d'étude et l'implantation du parc

Légende:

- Zone d'étude
- Contraintes techniques
- Zone d'exclusion
- Faisceau hertzien SGAMI
- exclusion radar
- Radar de Saint-Dizier 30km
- Ligne HT
- Ligne HT 183m
- Route principale
- Routes principales_180m
- Habitations 500m



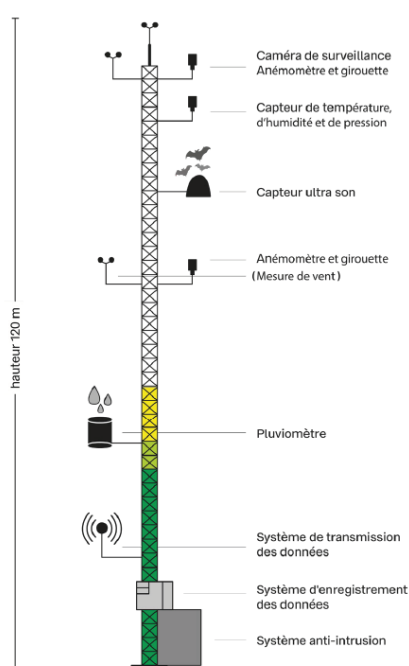
Date: Aout 2021
Copyright: BayWa r.e.
50 ter rue de Malte
75011 Paris



La zone d'étude du projet éolien a été définie selon plusieurs paramètres :

- Bonne exposition au vent
- Eloignement minimal de **500 m des habitations**, conformément à la réglementation française. Une **zone d'exclusion supplémentaire de 400 m** a été introduite par Baywa r.e. (en hachuré rouge ci-dessus)
- Absence de contraintes techniques (aéronautiques, raccordement, voirie)
- Zone de coordination de 30 km du radar de St Dizier

L'étude du potentiel éolien



L'installation d'un mât de mesure de vent d'une hauteur de 120 m a été réalisée en mai 2020.. Il mesure précisément la vitesse et l'orientation du vent à plusieurs hauteurs grâce à des capteurs (anémomètres et girouettes). D'autres capteurs sont également installés pour caractériser le site (température, pression, précipitation...). Ces données vont permettre d'optimiser le choix de l'implantation et du type d'éolienne, et d'estimer la production électrique attendue du futur parc.

La présence du mât permet également d'affiner l'étude écologique. En effet, un capteur à ultrasons est positionné sur le mât afin d'enregistrer l'activité des chauves-souris en altitude.

Une fois les mesures finalisées, le mât est entièrement démonté et le terrain remis à son état d'origine.

Quelques records enregistrés en 2020 - 2021

105,3 km/h
vitesse de vent
maximale
(21 janvier 2021)

17,1 mm/h
précipitations
(21 janvier 2021)

- 7,7 °C
température
minimale
(13 février 2021)

38,5 °C
température
maximale
(31 juillet 2020)

Chiffres clés de l'éolien

Pourquoi un parc éolien à Soulanges ?

L'installation d'un second parc éolien à Soulanges va contribuer localement à atteindre les objectifs énergétiques nationaux et régionaux

Objectifs nationaux

-40 % d'énergies fossiles dans la consommation d'ici 2030 par rapport à 2012	50 % la part du nucléaire dans le mix de production énergétique d'ici 2035	40 % d'énergies renouvelables dans la production nationale d'ici 2030	32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'ici 2030
--	--	--	---

Sources : Loi de Transition énergétique (2015), Loi Energie-Climat (2019)

Les Chiffres dans le Grand-Est

(au 31 décembre 2020)

41,4 %
couverture de la
consommation par le EnR

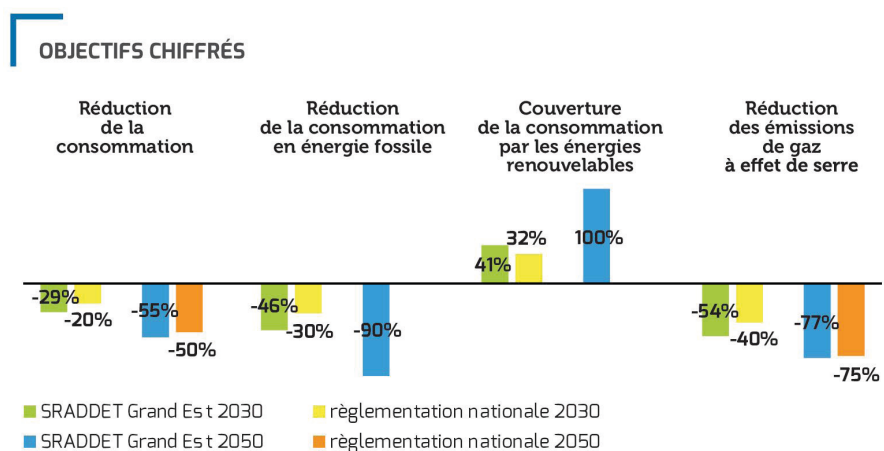
3 887 MW
puissance éolienne installée

8 757 GWh
production éolienne

Source : Panorama de l'électricité renouvelable
au 31 décembre 2020, RTE

Objectifs régionaux

Dans son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) adopté en janvier 2020, la région Grand-Est s'est fixée comme objectif de devenir une **région à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050 en réduisant la consommation d'énergie et en développant les énergies renouvelables** pour couvrir l'équivalent annuel de ses besoins énergétiques : Source : SRADDET Grand-Est



Global Wind Day 2021

Le 15 juin 2021 s'est déroulée la visite du parc des Quatre Vallées à Coole en présence des élus volontaires du conseil municipal de Soulanges. Après la visite de l'intérieur d'une éolienne, ils ont pu prendre conscience des dimensions et de l'acoustique d'un tel parc.

A vos agendas !

A partir de la rentrée 2021, nous organiserons des rendez-vous d'échanges et d'information, ouverts à tous.

Vous pourrez prendre connaissance du projet éolien, de l'implantation des éoliennes, émettre vos idées et avis pour influencer le projet.

Nous mettrons à disposition des éléments visuels d'insertion paysagère depuis plusieurs des cinquante points de prises de vues réalisées.

Les résultats acoustiques seront également partagés avec vous.

Au plaisir de vous rencontrer.



FAQ

Quels bénéfices pour mon village ?

Pour les collectivités

L'implantation d'un parc éolien génère des retombées fiscales pour le territoire d'implantation pendant les vingt-cinq années d'exploitation : taxes foncières, contribution économique territoriale et imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux.

Les retombées sont calculées en fonction des caractéristiques du parc (nombre d'éoliennes, puissance) et des taux de fiscalité votés localement. Elles se situent généralement entre 10 000 et 12 000 €/MW installé réparties entre le bloc communal - les communes d'implantation et la Communauté de communes - le Département et la Région.

Pour les riverains

BayWa r.e. souhaite inscrire ses projets éoliens dans une véritable démarche territoriale et apporter une vraie valeur ajoutée à la population locale. Grâce à un partenariat conclu avec un fournisseur d'électricité verte, **BayWa r.e. propose aux habitants de Soulanges de consommer une électricité d'origine 100% renouvelable.**

Pour cela, ils bénéficieront d'un tarif préférentiel négocié par BayWa r.e. Les citoyens s'engagent ainsi dans la transition énergétique de leur territoire sans pénaliser leur budget.

La campagne de pré-souscription est proposée avant la construction du parc éolien. Le lancement effectif de l'offre interviendra au moment de la mise en service du parc.

De plus, un parc éolien engendre souvent le développement de projets communaux en faveur de la population : aménagement et entretien des voiries, création ou maintien de services publics, rénovation de bâtiments publics, gel des impôts locaux.

Exemples de projets ayant été mis en place par les communes d'accueil des parcs éoliens développés par BayWa r.e. :

- **Parc éolien de Tout Vent**, Charente Maritime : audit énergétique et amélioration énergétique des bâtiments communaux et restauration d'un moulin ;
- **Parc éolien de Trédias**, Côtes d'Armor : mise à disposition en autopartage d'un véhicule utilitaire aux habitants des communes d'implantation.

D'autres exemples d'initiatives locales sur :

fee.asso.fr/pub/paroles-delus-pourquoi-leolien-dans-nos-territoires/



Saint-Étienne-de-Lugdarès
Ardèche (Auvergne-Rhône-Alpes)

■ Marc CHAMPÉL
■ Commune de 416 habitants
■ Communauté de communes de la montagne d'Ardèche (2 000 habitants)

En 1995, les élus décident de mesurer le potentiel éolien de leur commune et lancent une étude. Le climat particulier de la région impose des études complémentaires qui conduisent à la nécessité d'équiper les machines de dégivrage automatique. Une consultation des habitants a permis d'asseoir la légitimité du projet.

La commune a dû faire face à la constitution d'une association d'opposants extérieurs au territoire qui a attaqué le projet sur des motifs principalement d'ordre paysager « ça ne tenait pas debout », l'Ecole Normale Supérieure de Paysage est intervenue pour confirmer qu'il n'y avait pas de sujet, mais ça a fait perdre beaucoup de temps, d'énergie et d'argent à la commune. D'autres arguments ont été avancés par cette association « ça fait tourner le lait de vaches, risque pour la santé... ». Aucun d'entre eux n'ont été repris lors de l'enquête publique par les habitants de la communauté de communes. Le maire a lui-même pris le temps de rédiger un mémoire en réponse à ces arguments.

Le projet s'est adapté aux contraintes locales. Une des éoliennes a dû être déplacée pour limiter au maximum l'effet sonore. Le chantier, situé sur une zone de tourbière, a nécessité l'utilisation de matériaux spécifiques ainsi que des terres et roches de proximité pour créer les chemins d'accès.

Un centre de maintenance provisoire est implanté sur la commune, le bâtiment permanent est en cours de construction et emploie une dizaine de personnes qui travailleront sur les parcs des environs.

14 ÉOLIENNES
PUISSANCE TOTALE 224 MW
MISE EN SERVICE EN 2005
SOIT L'ÉQUIVALENT DE LA CONSOMMATION DE 9700 FOYERS

Des projets grâce à l'éolien

- **RÉNOVATION DE LA COUR ET DU PRÉAU** de l'école
- **OUVERTURE D'UN CENTRE DE LOISIRS** avec un système de garderie le matin et le soir pour faciliter la vie des parents
- **IMPLANTATION D'UNE MAISON MÉDICALE** : médecin, kinésithérapeute, podologue
- **LA COMMUNE FAIT VIVRE UN FOYER DE VIE POUR 40 PERSONNES HANDICAPÉES** qui emploie près de 40 professionnels
- **RÉNOVATION DU BÂTIMENT QUI ACCUEILLE LES PERSONNES ÂGÉES**
- **RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE L'ÉCLAIRAGE**
- **CRÉATION D'UN PARCOURS THÉMATIQUE** : la « randolienne » qui va jusqu'au Moulin de Masmigien qui a été rénové et où se tient une exposition sur les énergies renouvelables.
- **ACHAT D'UN BÂTIMENT POUR LA MAIRIE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** qui était un ancien couvent et a été complètement rénové (isolation, fenêtres...). Le bâtiment a été cédé à la commune avec salles de réunions, secrétariat, pépinière d'entreprise, aide à domicile en milieu rural...

Et demain ?

- La commune souhaite être exemplaire : **installation de panneaux photovoltaïques**. Pour M. Champé, il est indispensable de revoir la réglementation liée au ballage, ce sera un vrai gain de confort pour les riverains.
- **Le parc va être renouvelé**, avec le même nombre de machines, on doublera la production d'électricité.
- **Installation d'une chaufferie bois** pour chauffer la crèche, l'école, les 4 logements de la mairie qu'elle a rénovés et mis à la location.
- M. Champé souhaite faire revenir les familles avec des enfants. Ces familles ont besoin d'équipements, d'activités... **Il poursuit sa réflexion sur l'attractivité de son territoire.**

Une question, une remarque ? Contactez-nous !



Amin BOURAHLI, chef de projets éolien
amin.bourahli@baywa-re.fr
07 60 83 24 44